MS01903
SUPERVISEUR EN SANTE MENTALE

Niveau 8

Responsabilité Hiérarchique
Responsable activité santé mentale

Responsabilité Fonctionnelle
Responsable activité santé mentale

Domaine Professionnel
Médical

But principal
Participer à la planification, supervision et coordination des services liés à la santé mentale / services d'assistance psychosociale au sein du programme dans le respect des normes de **MSF** afin de fournir une prise en charge qui soit la plus appropriée possible aux patients souffrant de troubles mentaux.

Responsabilités
- Participer à la planification, l'organisation et la coordination des activités favorisant la santé mentale en coopération étroite avec le responsable activité santé mentale et les autres membres de l'équipe médicale afin d'assurer une mise en œuvre rentable et efficace des ressources nécessaires tout en maintenant un niveau de qualité élevé au sein des programmes et des activités de **MSF**.
- Coordonner les activités de services de conseil avec les autres acteurs concernés et communiquer avec les homologues locaux (p.ex. MSP, OMS, CICR et ONG) à propos des questions de santé mentale, y compris les services d'orientation.
- Superviser les activités quotidiennes favorisant la santé mentale et l'assistance apportée aux patients conformément aux protocoles et normes de **MSF** afin de fournir une prise en charge qui soit la plus appropriée possible aux patients souffrant de troubles psychosociaux.
- Communiquer avec les autres membres de l'équipe MSF du projet.
- Superviser en étroite coopération avec le service RH les processus associés (recrutement, formation/initiation, évaluation, détection des potentiels, développement et communication) du personnel placé sous sa responsabilité afin de s'assurer de la présence des effectifs et des connaissances nécessaires.
- Superviser les processus administratifs liés au fonctionnement psychosocial.
- Apporter un soutien psychologique aux patients conformément aux protocoles de **MSF** lorsque c'est nécessaire afin d'améliorer l'état de santé mentale des patients et leur autonomie.
- Compiler les données et les statistiques liées aux activités de gestion des patients souffrant de troubles mentaux et les mettre à la disposition du responsable activité santé mentale.
- Propose une supervision de l'offre de conseils cliniques aux conseillers en santé mentale en coopération avec le responsable activité santé mentale.

- Assurer le respect de la confidentialité des informations liées aux patients.

Éducation

Diplôme en sciences psychosociales ou dans un domaine lié essentiel.

Expérience

Expérience dans le conseil psychosocial d’au moins deux ans.

Generated at 2026-11-03 08:31:15 +0000

© 2026 MSF International